

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03564

Numéro SIREN : 493 400 360

Nom ou dénomination : DYNAMIQUE HOTELS MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2022 sous le numéro de dépôt 34601



Dynamique Hôtels Management

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Dynamique Hôtels Management

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Dynamique Hôtels Management,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dynamique Hôtels Management relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.a.ii. « Produit Net de Cession (PNC) » de l'annexe des comptes annuels relative à une procédure de contestation du montant du produit net de cession initiée contre votre société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Thierry Cornille

Dynamique Hôtels Management
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 29 rue de Pont - 92200 Neuilly-Sur-Seine
493 400 360 RCS Nanterre

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2021

1) Etats de synthèse des comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 031	4 031		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	35 994	35 994		
Autres immobilisations financières	115		115	115
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 140	40 025	115	115
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	122 617	122 617		5 525
Autres créances	114 712	38 999	75 713	118 020
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 540		5 540	66 153
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	242 869	161 616	81 253	189 698
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	283 009	201 641	81 368	189 813
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-545 771	343 593
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	162 817	-889 364
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-342 254	-505 071
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	103 527	112 663
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	103 527	112 663
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	217 000	155 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 208	148 349
Dettes fiscales et sociales	28 977	273 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 910	7 435
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	320 095	582 222
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	81 368	189 813
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	320 095	582 222
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 958	24 613
Autres produits				1
Total produits d'exploitation (I)			9 958	24 614
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 602	-11 243
Impôts, taxes et versements assimilés			30 672	6 434
Salaires et traitements			12 760	
Charges sociales			5 396	9 984
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 139	3 951
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	18 888
Total charges d'exploitation (II)			85 572	28 013
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-75 614	-3 400
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				274 986
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				169 742
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				444 728
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				1 397 690
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				1 397 690
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				-952 963
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-75 614	-956 362

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	247 167	67 661
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	247 167	67 661
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 737	662
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 737	662
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	238 431	66 998
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	257 125	537 002
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 309	1 426 366
BENEFICE OU PERTE	162 817	-889 364
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

2) Règles & méthode comptables

a. Présentation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021 dont le total est de 81.368€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forma de liste, dégageant un bénéfice de 162.816,72€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés au 31/12/2021 par les dirigeants du groupe.

b. Règles générales

Contrairement aux années antérieures, où les méthodes comptables ont été appliquées de façon permanente et sur le principe de continuité d'exploitation, les comptes de l'exercice 2020 reste en valeur liquidative. Cette méthode a été retenue et initiée au 31 décembre 2019 dans le cadre du dernier Accord de Conciliation signé en 2014, avec une mise en application après la vente de tous les actifs hôteliers de la Tranche 1 et 2.

Conformément à l'Accord 2014 (#1.7.1), le bilan de Dynamique Hotels Management tient compte de toutes les provisions pour charges de fonctionnement, notamment fiscales, qu'elle devra supporter avant d'être « tuppée » dans la société mère.

Les comptes au 31 décembre 2021 tiennent compte des aléas suivants, la société a estimé nécessaire de provisionner :

- ✓ 50% des risques sur les autres litiges principalement Prud'homaux,
- ✓ 100% du risque des contentieux commerciaux en cours d'instruction.

Le montant a donc été déterminé à la clôture sur la base des éléments connus et en prenant les hypothèses les plus prudentes concernant les litiges.

Les principales méthodes utilisées pour arrêter les comptes en valeur liquidatives sont présentées ci-après.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

c. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre des provisions.

e. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnelles tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3) Faits caractéristiques

a. Fait essentiel de l'exercice ayant une incidence comptable

i. Historique du groupe

Dynamique Hôtels (DH) est une société par actions simplifiée enregistrée et domiciliée en France, créée fin 2006. Son siège social est situé au 29 rue du Pont à Neuilly Sur Seine (92200). Elle détient, directement au 31 décembre 2021, 2 filiales en France et 1 filiale en Belgique en cours de liquidation judiciaire.

Le Groupe DH ne possède plus d'établissement hôtelier, ni de salariés, depuis le 30 juin 2019.

Le Groupe DH est confronté à des difficultés de trésorerie depuis la fin de l'année 2008 ayant engendré la conclusion, le 15 juin 2009, d'un premier accord de conciliation. Cet accord, expirant le 31 mars 2013, avait notamment pour objet de définir les modalités de rééchelonnement des financements existants et l'octroi de nouveaux financements.

En 2013, DH et ses filiales, constatant que le remboursement des dettes bancaires et obligataires ne pourrait être réalisé dans les conditions prévues à cet accord, ont saisi le médiateur dans les termes de l'accord de Conciliation 2009. Sous l'égide du CIRI, le médiateur a discuté avec CA-CIB, BNPP, Foncière de Paris (ex-Cofitem) et l'Etat Français des conditions du règlement desdites dettes. Après le refus le 8 mars 2013 des actionnaires et des obligataires, les parties se sont à nouveau rapprochées au cours de l'exercice 2013 afin d'examiner les différentes solutions possibles pour concilier leurs intérêts respectifs et traiter le règlement de la dette financière du groupe Dynamique Hôtels. Dans ce cadre un deuxième accord de conciliation a pu être signé le 11 juillet 2013 et approuvé le 25 juillet 2013 par les actionnaires et les obligataires. Les obligataires ont confirmé leur accord sur les dispositions de ce texte dans le cadre d'une procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA) et le tribunal de commerce de Nanterre a arrêté le plan de sauvegarde le 3 octobre 2013.

L'accord de conciliation 2013 et le plan SFA prévoyaient deux scénarios qui n'ont pas aboutis. Les hypothèses financières sur lesquelles l'accord de conciliation 2013 et le plan SFA étaient fondées se sont révélées trop optimistes, de sorte que le groupe Dynamique Hôtels n'a pas pu faire face à ses engagements financiers. Une nouvelle procédure de conciliation a été engagée le 12 mars 2014 et a débouché sur la signature d'un nouvel accord signé en date du 10 juillet 2014.

Ce troisième accord a été signé avec les créanciers de Dynamique Hôtels, les créanciers bancaires, l'Etat Français et Foncière de Paris (ex-Cofitem) et homologué par le tribunal de commerce de Nanterre le 3 octobre 2014. Il permettait au groupe Dynamique Hôtels d'assurer la pérennité de ses activités à horizon 2018 (puis fin 2019 avec l'avenant N°4) avec deux principales étapes :

Une première étape, Tranche 1, consistant à céder 39 hôtels du groupe (portefeuille France et Belgique) pour permettre (i) de normaliser le fonds de roulement (ii) de rembourser successivement le CCSF et le crédit relais (iii) d'effectuer un programme de travaux de rénovation des 18 hôtels considérés comme à valoriser dans le groupe. En contrepartie le groupe s'était engagé à reverser dans les trois mois des cessions réalisées 15% du produit net de cession des actifs aux créanciers (bancaires et obligataires) puis de reverser le solde de ce produit net en avril 2016.

Une deuxième étape, Tranche 2, fin 2018 (puis fin 2019, avenant N°4), étaient la cession de l'ensemble du groupe après valorisation des actifs. Un nouveau produit net de cession sera ainsi calculé puis reversé aux créanciers bancaires et obligataires. Le solde éventuel des passifs résiduels serait réputé de plein droit abandonné.

Dans le cadre de cet accord,

- Le calendrier de cessions pour le groupe a été le suivant : De septembre 2014 au 30 juin 2019, les 58 actifs hôteliers des Tranches 1 et 2 ont été cédés pour la somme de 90.627K€. Les actifs allemands ont été repris par le créancier MHB Bank en novembre 2014 et l'enseigne « balladins » a été cédée le 8 juin 2018 pour la somme de 700K€.
- Des acomptes sur avance Tranche 1 et 2 ont été versés de 2015 à 2019 pour la somme totale de 19.950K€ réparti entre les créanciers bancaires et créanciers obligataires respectivement pour 80,57% et 19,43%.

Dans le cadre de la simplification de l'organigramme, au cours des années 2018 à 2020, des fusions sous forme de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) ont été réalisées dans Dynamique Hotels SAS et Dynamique Hotels Management SAS (DHM). Au 31 décembre 2020, il reste deux filiales de Dynamique Hotels : DH Luxhotel SAS et DHM.

Les hôtels de la Tranche 1 ayant été cédés au 31 décembre 2018, le Produit Net de cession de la Tranche 1 a été calculé et notifié par voie de lettre recommandée aux créanciers bancaires au 31 mai 2019. Cette notification n'a pas fait l'objet de contestation et présentait un résultat de 7.746K€.

Conformément à l'accord de conciliation du 10 juillet 2014, les comptes du groupe Dynamique Hotels SAS ont été clôturés au 31 décembre 2019 en valeur liquidative, impliquant :

- Le consentement par Dynamique Hôtel SAS au 31 octobre 2019 des abandons de créances de ses filiales françaises pour un montant de 133,5M€. Les reprises de provisions correspondantes ayant été comptabilisées au 31 décembre 2019.
- L'enregistrement de l'abandon de la dette bancaires inclus les intérêts pour son intégralité soit la somme de 55.228.132€ et la dette obligataire OO4 pour la somme de 5.927.346€.
- Le reclassement des obligations convertibles OC3 inclus les intérêts en Autres Fonds Propres, pour la somme de 35.527.310€, en attendant le choix qui sera fait par les obligataires sur la possibilité de convertir les obligations en actions ou bien de les abandonner.
- La comptabilisation dans les comptes de Dynamique Hotels SAS des charges prévisionnelles nécessaires qu'elle devra supporter pour appréhender les liquidations de ses filiales ainsi que ses propres coûts de fonctionnement puis de liquidation pour les deux années à venir.

ii. Produit Net de Cession (PNC)

En respect de l'accord de conciliation du 10 juillet 2014, la société Dynamique Hotels a procédé au calcul puis à la notification du PNC aux créanciers bancaires et obligataires en date du 20 mars 2020 (Article 1.7.2) basée sur les comptes consolidés et audités du 31 décembre 2019.

Au cours du délai de 30 jours précités, les obligataires OC3 ont pu demander la conversion de leur obligation en action ou à défaut, abandonner leur créance obligataire. Dans ce cadre, une augmentation de capital a été réalisée en date du 30 octobre 2020 par conversion d'obligation en action pour un montant de 33 941 676 euros et actions ramenant le capital social de la société à 136.515.962€.

Dans le prolongement de cette notification, en respect du délai de 30 jours inscrit à l'accord de conciliation, la CA-CIB a contesté le 16 avril 2020 le montant du PNC. Le 20 mai 2020, la CA-CIB a

envoyé un courrier à Maitre Martinez et à Dynamique Hôtels notifiant l'existence d'un différend et demande une médiation en vertu de l'accord de conciliation (Article 4.2).

Dans ce cadre, les parties se sont réunies, sans succès, sous la médiation de Maitre Martinez à l'effet d'arrêter contradictoirement le PNC. Le 15 septembre 2020, la CA-CIB envoi un courrier à Dynamique Hotels contestant les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2019 et informant DH qu'elle initie une action judiciaire pour faire valoir ses droits.

Le 17 septembre 2020, une assignation du Tribunal de Commerce de Nanterre a été envoyée à Dynamique Hotels pour comparution au tribunal le jeudi 22 octobre 2020. Depuis, la procédure initiée par CA-CIB est en cours.

b. Autres éléments significatifs

Evènement significatif de la période

Il n'y a pas eu d'éléments significatifs au cours de la période

c. Note sur le bilan

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 031			4 031
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 109			36 109
Immobilisations financières	40 140			40 140
ACTIF IMMOBILISE	40 140			40 140

Actif immobilisé - Immobilisation financières

Dynamiques Hôtels Management SAS n'a plus qu'une participation au 31 décembre 2021 avec la société belge HAF Gosselies

Actif circulant - Etat des créances

Le total des créances de l'exercice s'élève à 273.438€ et le reclassement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	35 994		35 994
Autres	115		115
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	122 617	122 617	
Autres	114 712	114 712	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	273 438	237 328	36 109
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Actif circulant – Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR HORS HOTEL	7 405
Divers - produits à recevoir	1 650
Total	9 055

Actif circulant – Dépréciation des actifs

Le flux s'analyse comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	40 025			40 025
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	129 298	33 139	822	161 616
Total	169 323	33 139	822	201 641
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		33 139	822	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres – Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 37.000€ décomposé en 37000 titres d'une valeur de 1,00€.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	37 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	37 000	1,00

Capitaux propres – Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
DYNAMIQUE HOTELS SAS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	100,00	37 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Capitaux propres – Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 08/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	343 593
Résultat de l'exercice précédent	-889 364
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-545 771
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-545 771
Total des affectations	-545 771

Capitaux propres – Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	37 000				37 000
Réserve légale	3 700				3 700
Report à Nouveau	343 593	-545 771	-545 771	343 593	-545 771
Résultat de l'exercice	-889 364	889 364	162 817	-889 364	162 817
Total Capitaux Propres	-505 071	343 593	-382 954	-545 771	-342 254

Provision – Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	112 663		9 136		103 527
Total	112 663		9 136		103 527
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			9 137		
Financières					
Exceptionnelles					

Provision – Risques provisionnés d'un montant individuellement significatifs

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litige personnel	68.527		
Litige commercial	35.000		

Dettes – Etats des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 320.095€ et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 208	72 208		
Dettes fiscales et sociales	28 977	28 977		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	218 910	218 910		
Produits constatés d'avance				
Total	320 095	320 095		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	217 000			

Dettes – Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	50 830
FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	872
PARTICIPATION EFF CONSTRUCTION	2 539
Total	54 241

d. Note sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Dynamique Hôtels Management SAS n'a pas de chiffre d'affaires sur l'exercice 2021.

Charges et produits d'exploitation et financiers – Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		274 986
Reprises sur provisions et transferts de charge		169 742
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		444 728
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		1 397 690
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 397 690
Résultat financier		-952 963

Charges et produits exceptionnels – Résultat exceptionnel – Opération de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 737	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		247 167
TOTAL	8 737	247 167

e. Autres informations

Effectif

Il n'y a plus d'effectif depuis le 1^{er} juillet 2019

Identification de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Dynamique Hotels SAS

Siren : 493 182 836 000038

Au capital de 136.515.962€

Adresse du siège social : 29 rue du Pont, 92200 Neuilly Sur Seine

Lieu où les copies des états financiers peuvent être obtenus : GT Neuilly

Engagement financiers – Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

DYNAMIQUE HOTELS MANAGEMENT
Société par Actions simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 29 rue du Pont, 92200 Neuilly Sur Seine
493 400 360 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 juin 2022

Affectation du résultat au 31 décembre 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 162.816,72€ en compte « report à nouveaux ».

La société n'a pas distribué de dividendes lors des trois derniers exercices.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4° du Code Général des Impôts.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Wajs" with a stylized flourish.

Le Président

Vincent Wajs

Dynamique Hôtels Management
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 29 rue de Pont - 92200 Neuilly-Sur-Seine
493 400 360 RCS Nanterre

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2021



Le Président

Vincent Wajs

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Wajs' with a stylized flourish.

1) Etats de synthèse des comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 031	4 031		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	35 994	35 994		
Autres immobilisations financières	115		115	115
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 140	40 025	115	115
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	122 617	122 617		5 525
Autres créances	114 712	38 999	75 713	118 020
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 540		5 540	66 153
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	242 869	161 616	81 253	189 698
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	283 009	201 641	81 368	189 813
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-545 771	343 593
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	162 817	-889 364
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-342 254	-505 071
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	103 527	112 663
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	103 527	112 663
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	217 000	155 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 208	148 349
Dettes fiscales et sociales	28 977	273 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 910	7 435
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	320 095	582 222
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	81 368	189 813
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	320 095	582 222
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 958	24 613
Autres produits				1
Total produits d'exploitation (I)			9 958	24 614
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 602	-11 243
Impôts, taxes et versements assimilés			30 672	6 434
Salaires et traitements			12 760	
Charges sociales			5 396	9 984
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 139	3 951
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	18 888
Total charges d'exploitation (II)			85 572	28 013
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-75 614	-3 400
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				274 986
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				169 742
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				444 728
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				1 397 690
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				1 397 690
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				-952 963
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-75 614	-956 362

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	247 167	67 661
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	247 167	67 661
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 737	662
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 737	662
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	238 431	66 998
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	257 125	537 002
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 309	1 426 366
BENEFICE OU PERTE	162 817	-889 364
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

2) Règles & méthode comptables

a. Présentation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021 dont le total est de 81.368€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 162.816,72€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés au 31/12/2021 par les dirigeants du groupe.

b. Règles générales

Contrairement aux années antérieures, où les méthodes comptables ont été appliquées de façon permanente et sur le principe de continuité d'exploitation, les comptes de l'exercice 2020 restent en valeur liquidative. Cette méthode a été retenue et initiée au 31 décembre 2019 dans le cadre du dernier Accord de Conciliation signé en 2014, avec une mise en application après la vente de tous les actifs hôteliers de la Tranche 1 et 2.

Conformément à l'Accord 2014 (#1.7.1), le bilan de Dynamique Hotels Management tient compte de toutes les provisions pour charges de fonctionnement, notamment fiscales, qu'elle devra supporter avant d'être « tuppée » dans la société mère.

Les comptes au 31 décembre 2021 tiennent compte des aléas suivants, la société a estimé nécessaire de provisionner :

- ✓ 50% des risques sur les autres litiges principalement Prud'homaux,
- ✓ 100% du risque des contentieux commerciaux en cours d'instruction.

Le montant a donc été déterminé à la clôture sur la base des éléments connus et en prenant les hypothèses les plus prudentes concernant les litiges.

Les principales méthodes utilisées pour arrêter les comptes en valeur liquidatives sont présentées ci-après.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

c. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre des provisions.

e. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnelles tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3) Faits caractéristiques

a. Fait essentiel de l'exercice ayant une incidence comptable

i. Historique du groupe

Dynamique Hôtels (DH) est une société par actions simplifiée enregistrée et domiciliée en France, créée fin 2006. Son siège social est situé au 29 rue du Pont à Neuilly Sur Seine (92200). Elle détient, directement au 31 décembre 2021, 2 filiales en France et 1 filiale en Belgique en cours de liquidation judiciaire.

Le Groupe DH ne possède plus d'établissement hôtelier, ni de salariés, depuis le 30 juin 2019.

Le Groupe DH est confronté à des difficultés de trésorerie depuis la fin de l'année 2008 ayant engendré la conclusion, le 15 juin 2009, d'un premier accord de conciliation. Cet accord, expirant le 31 mars 2013, avait notamment pour objet de définir les modalités de rééchelonnement des financements existants et l'octroi de nouveaux financements.

En 2013, DH et ses filiales, constatant que le remboursement des dettes bancaires et obligataires ne pourrait être réalisé dans les conditions prévues à cet accord, ont saisi le médiateur dans les termes de l'accord de Conciliation 2009. Sous l'égide du CIRI, le médiateur a discuté avec CA-CIB, BNPP, Foncière de Paris (ex-Cofitem) et l'Etat Français des conditions du règlement desdites dettes. Après le refus le 8 mars 2013 des actionnaires et des obligataires, les parties se sont à nouveau rapprochées au cours de l'exercice 2013 afin d'examiner les différentes solutions possibles pour concilier leurs intérêts respectifs et traiter le règlement de la dette financière du groupe Dynamique Hôtels. Dans ce cadre un deuxième accord de conciliation a pu être signé le 11 juillet 2013 et approuvé le 25 juillet 2013 par les actionnaires et les obligataires. Les obligataires ont confirmé leur accord sur les dispositions de ce texte dans le cadre d'une procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA) et le tribunal de commerce de Nanterre a arrêté le plan de sauvegarde le 3 octobre 2013.

L'accord de conciliation 2013 et le plan SFA prévoyaient deux scénarios qui n'ont pas aboutis. Les hypothèses financières sur lesquelles l'accord de conciliation 2013 et le plan SFA étaient fondées se sont révélées trop optimistes, de sorte que le groupe Dynamique Hôtels n'a pas pu faire face à ses engagements financiers. Une nouvelle procédure de conciliation a été engagée le 12 mars 2014 et a débouché sur la signature d'un nouvel accord signé en date du 10 juillet 2014.

Ce troisième accord a été signé avec les créanciers de Dynamique Hôtels, les créanciers bancaires, l'Etat Français et Foncière de Paris (ex-Cofitem) et homologué par le tribunal de commerce de Nanterre le 3 octobre 2014. Il permettait au groupe Dynamique Hôtels d'assurer la pérennité de ses activités à horizon 2018 (puis fin 2019 avec l'avenant N°4) avec deux principales étapes :

Une première étape, Tranche 1, consistant à céder 39 hôtels du groupe (portefeuille France et Belgique) pour permettre (i) de normaliser le fonds de roulement (ii) de rembourser successivement le CCSF et le crédit relais (iii) d'effectuer un programme de travaux de rénovation des 18 hôtels considérés comme à valoriser dans le groupe. En contrepartie le groupe s'était engagé à reverser dans les trois mois des cessions réalisées 15% du produit net de cession des actifs aux créanciers (bancaires et obligataires) puis de reverser le solde de ce produit net en avril 2016.

Une deuxième étape, Tranche 2, fin 2018 (puis fin 2019, avenant N°4), étaient la cession de l'ensemble du groupe après valorisation des actifs. Un nouveau produit net de cession sera ainsi calculé puis reversé aux créanciers bancaires et obligataires. Le solde éventuel des passifs résiduels serait réputé de plein droit abandonné.

Dans le cadre de cet accord,

- Le calendrier de cessions pour le groupe a été le suivant : De septembre 2014 au 30 juin 2019, les 58 actifs hôteliers des Tranches 1 et 2 ont été cédés pour la somme de 90.627K€. Les actifs allemands ont été repris par le créancier MHB Bank en novembre 2014 et l'enseigne « balladins » a été cédée le 8 juin 2018 pour la somme de 700K€.
- Des acomptes sur avance Tranche 1 et 2 ont été versés de 2015 à 2019 pour la somme totale de 19.950K€ réparti entre les créanciers bancaires et créanciers obligataires respectivement pour 80,57% et 19,43%.

Dans le cadre de la simplification de l'organigramme, au cours des années 2018 à 2020, des fusions sous forme de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) ont été réalisées dans Dynamique Hotels SAS et Dynamique Hotels Management SAS (DHM). Au 31 décembre 2020, il reste deux filiales de Dynamique Hotels : DH Luxhotel SAS et DHM.

Les hôtels de la Tranche 1 ayant été cédés au 31 décembre 2018, le Produit Net de cession de la Tranche 1 a été calculé et notifié par voie de lettre recommandée aux créanciers bancaires au 31 mai 2019. Cette notification n'a pas fait l'objet de contestation et présentait un résultat de 7.746K€.

Conformément à l'accord de conciliation du 10 juillet 2014, les comptes du groupe Dynamique Hotels SAS ont été clôturés au 31 décembre 2019 en valeur liquidative, impliquant :

- Le consentement par Dynamique Hôtel SAS au 31 octobre 2019 des abandons de créances de ses filiales françaises pour un montant de 133,5M€. Les reprises de provisions correspondantes ayant été comptabilisées au 31 décembre 2019.
- L'enregistrement de l'abandon de la dette bancaires inclus les intérêts pour son intégralité soit la somme de 55.228.132€ et la dette obligataire OO4 pour la somme de 5.927.346€.
- Le reclassement des obligations convertibles OC3 inclus les intérêts en Autres Fonds Propres, pour la somme de 35.527.310€, en attendant le choix qui sera fait par les obligataires sur la possibilité de convertir les obligations en actions ou bien de les abandonner.
- La comptabilisation dans les comptes de Dynamique Hotels SAS des charges prévisionnelles nécessaires qu'elle devra supporter pour appréhender les liquidations de ses filiales ainsi que ses propres coûts de fonctionnement puis de liquidation pour les deux années à venir.

ii. Produit Net de Cession (PNC)

En respect de l'accord de conciliation du 10 juillet 2014, la société Dynamique Hotels a procédé au calcul puis à la notification du PNC aux créanciers bancaires et obligataires en date du 20 mars 2020 (Article 1.7.2) basée sur les comptes consolidés et audités du 31 décembre 2019.

Au cours du délai de 30 jours précités, les obligataires OC3 ont pu demander la conversion de leur obligation en action ou à défaut, abandonner leur créance obligataire. Dans ce cadre, une augmentation de capital a été réalisée en date du 30 octobre 2020 par conversion d'obligation en action pour un montant de 33 941 676 euros et actions ramenant le capital social de la société à 136.515.962€.

Dans le prolongement de cette notification, en respect du délai de 30 jours inscrit à l'accord de conciliation, la CA-CIB a contesté le 16 avril 2020 le montant du PNC. Le 20 mai 2020, la CA-CIB a

envoyé un courrier à Maitre Martinez et à Dynamique Hôtels notifiant l'existence d'un différend et demande une médiation en vertu de l'accord de conciliation (Article 4.2).

Dans ce cadre, les parties se sont réunies, sans succès, sous la médiation de Maitre Martinez à l'effet d'arrêter contradictoirement le PNC. Le 15 septembre 2020, la CA-CIB envoi un courrier à Dynamique Hotels contestant les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2019 et informant DH qu'elle initie une action judiciaire pour faire valoir ses droits.

Le 17 septembre 2020, une assignation du Tribunal de Commerce de Nanterre a été envoyée à Dynamique Hotels pour comparution au tribunal le jeudi 22 octobre 2020. Depuis, la procédure initiée par CA-CIB est en cours.

b. Autres éléments significatifs

Evènement significatif de la période

Il n'y a pas eu d'éléments significatifs au cours de la période

c. Note sur le bilan

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 031			4 031
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 109			36 109
Immobilisations financières	40 140			40 140
ACTIF IMMOBILISE	40 140			40 140

Actif immobilisé - Immobilisation financières

Dynamiques Hôtels Management SAS n'a plus qu'une participation au 31 décembre 2021 avec la société belge HAF Gosselies

Actif circulant - Etat des créances

Le total des créances de l'exercice s'élève à 273.438€ et le reclassement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	35 994		35 994
Autres	115		115
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	122 617	122 617	
Autres	114 712	114 712	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	273 438	237 328	36 109
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Actif circulant – Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR HORS HOTEL	7 405
Divers - produits à recevoir	1 650
Total	9 055

Actif circulant – Dépréciation des actifs

Le flux s'analyse comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	40 025			40 025
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	129 298	33 139	822	161 616
Total	169 323	33 139	822	201 641
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		33 139	822	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres – Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 37.000€ décomposé en 37000 titres d'une valeur de 1,00€.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	37 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	37 000	1,00

Capitaux propres – Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
DYNAMIQUE HOTELS SAS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	100,00	37 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Capitaux propres – Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 08/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	343 593
Résultat de l'exercice précédent	-889 364
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-545 771
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-545 771
Total des affectations	-545 771

Capitaux propres – Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	37 000				37 000
Réserve légale	3 700				3 700
Report à Nouveau	343 593	-545 771	-545 771	343 593	-545 771
Résultat de l'exercice	-889 364	889 364	162 817	-889 364	162 817
Total Capitaux Propres	-505 071	343 593	-382 954	-545 771	-342 254

Provision – Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	112 663		9 136		103 527
Total	112 663		9 136		103 527
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			9 137		
Financières					
Exceptionnelles					

Provision – Risques provisionnés d'un montant individuellement significatifs

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litige personnel	68.527		
Litige commercial	35.000		

Dettes – Etats des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 320.095€ et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 208	72 208		
Dettes fiscales et sociales	28 977	28 977		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	218 910	218 910		
Produits constatés d'avance				
Total	320 095	320 095		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	217 000			

Dettes – Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	50 830
FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	872
PARTICIPATION EFF CONSTRUCTION	2 539
Total	54 241

d. Note sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Dynamique Hôtels Management SAS n'a pas de chiffre d'affaires sur l'exercice 2021.

Charges et produits d'exploitation et financiers – Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		274 988
Reprises sur provisions et transferts de charge		169 742
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		444 728
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		1 397 690
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 397 690
Résultat financier		-952 963

Charges et produits exceptionnels – Résultat exceptionnel – Opération de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 737	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		247 167
TOTAL	8 737	247 167

e. Autres informations

Effectif

Il n'y a plus d'effectif depuis le 1^{er} juillet 2019

Identification de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Dynamique Hotels SAS

Siren : 493 182 836 000038

Au capital de 136.515.962€

Adresse du siège social : 29 rue du Pont, 92200 Neuilly Sur Seine

Lieu où les copies des états financiers peuvent être obtenus : GT Neuilly

Engagement financiers – Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	